



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

### PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ISLET MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 10 août 2020, à 19 h, à la salle du Conseil, à huis clos, selon les normes prescrites du moment. Étaient présents Madame la conseillère, Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Pierre Caron, Jonathan Duval, Jacques Leclerc, Gaétan Lord et Marcel Pelletier tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.

La secrétaire-trésorière dresse le procès-verbal.

#### 01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous et explique la procédure à suivre pour la présente séance à huis clos.

#### 02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 6 JUILLET 2020
04. SUIVI AU PROCES-VERBAL
05. COMPTES A PAYER A CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
  - 06.01. Engagement pour adjointe administrative
  - 06.02. Avis de motion pour règlement 04-2020, présentation du projet de règlement et ressource pour animaux errants
  - 06.03. Résolution pour taux d'intérêt à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
  - 07.01. Rapport du directeur en incendie
  - 07.02. Information sur l'installation d'une prise pour génératrice, d'un projecteur numérique, chevalet et feuilles conférence, 2<sup>e</sup> ligne téléphonique au bureau pour sécurité civile et autres
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
  - 08.01. Rapport du directeur en voirie
  - 08.02. Engagement étudiant
09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)
  - 09.01. Étude de mise en commun du service ordures et recyclage
10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA, Famille)
  - 10.01. Comité Famille : suivi
11. DEMANDES DIVERSES :
12. VARIA :
  
13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
14. CORRESPONDANCE
15. CLOTURE DE LA SEANCE

#### Résolution 96-08-2020

La conseillère Cathy Michaud propose que cet ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

et résolu unanimement.

### 03. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 6 JUILLET 2020

**ATTENDU QU'** une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenu le 6 juillet 2020 a été remise, avec l'avis de convocation, à tous les membres du Conseil au moins 72 heures avant le tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et dispenser la lecture de celui-ci séance tenante ;

**EN CONSÉQUENCE, Résolution 97-08-2020**

Le conseiller Gaétan Lord propose que le procès-verbal du 6 juillet 2020 soit accepté, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement.

### 04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien

### 05. COMPTES À PAYER À CE JOUR

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont reçu les explications nécessaires sur la liste des comptes qui doivent être acceptés et acquittés ;

**ATTENDU QUE** sous la résolution 07-01-2020, le Conseil a accepté les dépenses incompressibles 2020 soient acquittées sur réception sans présentation mensuelle ;

**EN CONCLUSION, Résolution 98-08-2020**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lord, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement que tous les comptes soient acceptés et acquittés, dont la liste présentée pour une somme totale de 49 711.29\$.

Je certifie que les fonds sont disponibles pour le paiement de ces factures.

Dany Marois, secrétaire-trésorière

### 06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

#### 06.01. Engagement pour adjointe administrative

**CONSIDÉRANT QUE** le processus d'évaluation des candidatures par le comité de



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

sélection, formé du Maire, de la directrice générale et du directeur général de Tourville, est terminé ;

### CONSIDÉRANT QUE

le départ à la retraite de l'actuelle secrétaire-trésorière adjointe est prévue pour le 13 août 2020 ;

### EN CONSÉQUENCE,

#### **Résolution 99-08-2020**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lord, appuyé par la conseillère Cathy Michaud et résolu unanimement :

Que la municipalité de Saint-Damase-de-l'Islet engage Mme Johanne Caron au poste de secrétaire-trésorière adjointe pour une période de probation de 6 mois débutant le lundi 17 août 2020.

### **06.02. Avis de motion pour règlement 04-2020, présentation du projet de règlement et ressource pour animaux errants**

#### **Résolution 100-08-2020**

Avis de motion et présentation du projet de règlement 04-2020 concernant les animaux sont donnés par le conseiller Jonathan Duval, l'adoption sera faite à une prochaine séance.

#### **Ressource pour animaux errants**

Unaniment, le Conseil décide de ne pas utiliser la ressource proposée à St-Jean-Port-Joli mais plutôt de poursuivre de la même façon pour la capture et de prendre information auprès de la garderie canine à St-Damase pour les tarifs de pension.

### **06.03. Résolution pour taux d'intérêt à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020**

#### **Résolution 101-08-2020**

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc appuyé par le conseiller Pierre Caron et résolu unanimement que le taux d'intérêt appliqué au règlement de taxation annuelle 2020 soit du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre à 0 % et à revoir ensuite.

## **07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)**

### **07.01. Rapport du directeur en incendie**

Le Maire fait la lecture du rapport, préparé par le directeur en incendie, qui fait état des actions exécutées depuis le dernier rapport.

### **07.02. Information sur l'installation d'une prise pour génératrice, d'un projecteur numérique, chevalet et feuilles conférence, 2<sup>e</sup> ligne téléphonique au bureau pour sécurité civile et autres**

Les informations reçues sont données mais les décisions seront prises lorsque tout le dossier sera complet.



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

### 08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)

#### 08.01. Rapport du directeur en voirie

Rien de spécial

#### 08.02. Engagement étudiant

##### Résolution 102-08-2020

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement d'entériner l'engagement de monsieur William St-Pierre Boulet pour 280 heures dans le cadre du programme Emplois d'été Canada.

### 09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)

#### 09.01. Étude de mise en commun du service ordures et recyclage

**CONSIDÉRANT QUE** certaines municipalités du secteur nord de la MRC de L'Islet ont le souhait d'explorer la possibilité de former un partenariat qui pourrait prendre, par exemple, la forme d'une régie intermunicipale ;

**CONSIDÉRANT QU'** il est possible de bénéficier d'une aide financière du MAMH pour défrayer une partie des coûts de réalisation de l'étude de faisabilité ce qui représenterait 50 % par le ministère et 50 % partagé entre les municipalités participantes ;

#### **EN CONSÉQUENCE,** Résolution 103-08-2020

Il est proposé par le conseiller Marcel Pelletier, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet participe à l'étude de mise en commun pour les services d'ordures et recyclage du secteur Nord de la MRC de L'Islet.

### 10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA)

#### 10.01. Famille

La responsable de la question Famille madame Cathy Michaud donne un suivi des actions faites à ce jour et présente le logo.

### 11. DEMANDES DIVERSES :

- Fabrique de la paroisse de St-Damase :

#### Résolution 104-08-2020

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lord, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement de renouveler l'annonce au feuillet paroissial pour un coût de 50 \$.

- Club sportif Appalaches :



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

- CONSIDÉRANT QUE** le Club sportif Appalaches est un organisme sans but lucratif présent et très actif dans la région de l'Islet ;
- CONSIDÉRANT QU'** il s'agit d'une organisation qui bénéficie du soutien d'un nombre important de bénévoles pour assurer son fonctionnement ;
- CONSIDÉRANT QUE** sa mission première est d'offrir des services et activités au cours de la période hivernale (sentiers de ski de fond, raquette, fatbyke, boutique et location de salles) pour ses membres et usagers qui proviennent en grand nombre des municipalités environnantes ;
- CONSIDÉRANT QUE** ce club sportif est reconnu pour être un centre de ski de fond (plus de 50 kilomètres de sentiers entretenus et balisés avec des refuges) voué au développement de diverses activités sportives qui s'adressent en particulier aux jeunes dans le but de les initier au plaisir du sport, à l'esprit d'équipe, et la découverte de défis personnels ;
- CONSIDÉRANT QUE** sa clientèle provient en grande partie de groupes scolaires (primaire et secondaire) pour profiter de son école de ski de fond, de sa formation en entraînement physique et technique de même que pour son organisation de voyages de familiarisation à l'extérieur de la région ;
- CONSIDÉRANT QUE** cet organisme a misé sur l'entraide pour se développer en s'associant de près avec les intervenants touristiques de la MRC de L'Islet de manière à créer des forfaits d'activités et d'hébergement de qualité à coûts raisonnables dans le but de faire connaître aux visiteurs nos attraits régionaux et notre capacité d'accueil ;
- CONSIDÉRANT QUE** sa façon de faire au fil des ans lui a permis d'obtenir le respect des intervenants socioéconomiques de la région et une crédibilité enviable chez les acteurs touristiques et municipaux ;
- CONSIDÉRANT QUE** son financement provient principalement de commandites d'entreprises du milieu, du soutien d'aides gouvernementales et d'organismes privés ;
- EN CONSÉQUENCE,** **Résolution 105-08-2020**  
Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Jacques



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

Leclerc et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet appui les démarches du Club sportif Appalaches afin qu'il puisse bénéficier d'une attention particulière des autorités gouvernementales et d'organismes privés pour assurer son financement.

### 12. Varia :

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.

### 13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.  
Les points soulevés par la population par téléphone, courriel ou autres seront mentionnés à la prochaine séance.

### 14. CORRESPONDANCE

La liste est lue par le Maire. Les documents de la correspondance peuvent être consultés en tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'à la prochaine séance.

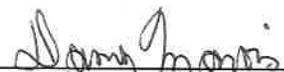
### 15. CLOTURE DE LA SEANCE

#### Résolution 106-08-2020

Proposé par le conseiller Jacques Leclerc, il est 20 h 22.



Maire



D.G/Sec.-trés.